



DISCUSSION N°9 « IMPACTS DE LA CRISE COVID-19 SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE » - RECUEIL DES CONTRIBUTIONS

Discussion ouverte du 31 mars au 3 juin 2020

CONTENU

1. Valérie Géhin, Arcade (expérience au Mali) – 31/03/2020	2
2. Guillaume Babin, Univers-Sel (expérience en Guinée Bissau) – 01/04/2020	2
3. Daouda Diagne (Sénégal) – 02/04/2020	3
4. Mar Ngom, Fongs (Sénégal) – 02/04/2020	3
5. Braïma Biaï, QNCOCPA (Guinée-Bissau) – 03/04/2020	3
6. Estelle Dandoy, AFL – 10/04/2020	4
7. Fodé Sylla, Guinée 44 – 10/04/2020	5
8. Karfa Diallo, Enda Pronat (Sénégal) – 10/04/2020	5
9. Sessi Rostaing Akoha, responsable suivi d'évaluation du Roppa – 20/04/2020	8
10. Mohamadou Mountaga Diallo, ANPDI (Sénégal) – 23/04/2020	8
11. Soungalo Ouattara, consultant économie agricole – 27/04/2020	10
12. Issouf Sanou, Fenop(Burkina Faso) – 27/04/2020	12
13. Alain Tagnan, ingénieur agronome – 28/04/2020	12
14. Nicolas Bricas, Cirad – 28/04/2020	12
15. Adama Traoré, Apess – 30/04/2020	13
16. Clémence Samba, CNABio (Burkina Faso) – 30/04/2020	13
17. Mady Guira, Fugcom/Bam (Burkina Faso) – 30/04/2020	13
18. Mame Cissé Diop, Roprocas (Sénégal) – 04/05/2020	13
19. Michel Tougma, Rikolto – Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina (Burkina Faso) – 04/05/2020	14
20. Nedjma Bennegouch, SOS Faim Luxembourg – 04/05/2020	16
21. Cécile Broutin et Mame Coumba Faye, Gret (expérience au Sénégal) – 14/05/2020	16
22. Papa Assane Diop, SOS Faim Belgique (Sénégal) – 14/05/2020	18
23. Omar Mané, ADC Ninnaba (Sénégal) – 16/05/2020	19
24. Dr Thibaud Martin, Cirad (informations invasion criquets – contexte Covid-19) – 27/05/2020	19
25. Oumy Seck, CEEDD (Sénégal) – 02/06/2020	19
26. Khady Ndoeye, Cicodev (Sénégal) – 03/06/2020	22

27. Djibril Baldé, Aajac/Colufifa (Sénégal) – 04/06/2020	26
28. Famara Diedhiou, Afsa Afrique (Sénégal) – 07/06/2020	26

QUESTIONS DE LANCEMENT

L'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur la sécurité alimentaire

Nous invitons les membres des réseaux Roppa, Pafao, Jafowa et leurs partenaires à contribuer à la réflexion commune :

- Quels sont selon vous les menaces immédiates des mesures de confinement sur la sécurité alimentaire en ville et dans les villages ?
- Quels nouveaux obstacles à la production et à la commercialisation des denrées alimentaires se posent ?
- Connaissez-vous des expériences d'adaptation, d'innovations dans la chaîne d'approvisionnement des populations en nourriture pendant cette crise liée au Covid-19 ?
- Quelles places occupent et quels rôles jouent les supermarchés, les marchés urbains et ruraux, les circuits courts, etc. ?

1. Valérie Géhin, Arcade (expérience au Mali) – 31/03/2020

Au Mali, les premiers cas de corona ont fait leur apparition la semaine dernière. Nous avons anticipé en donnant des consignes très strictes à notre personnel local sur place. Nous avons aussi chargé nos salariés maliens de diffuser les principaux conseils de précaution, par affichage et par téléphone.

Malheureusement, pour le moment, ils ne sont pas pris au sérieux et tout le monde au Mali poursuit normalement ses activités et ses déplacements, ce qui va accélérer la propagation de la maladie.

J'adresse donc ce message à tous : s'il vous plait, diffusez au maximum les consignes de protection, par tous les moyens de diffusion à votre disposition. Plus nous sommes nombreux à le faire et plus les bonnes pratiques seront vite adoptées.

Pièce-jointe transmise : document de sensibilisation Coronavirus

2. Guillaume Babin, Univers-Sel (expérience en Guinée Bissau) – 01/04/2020

Bien que la Guinée Bissau, pays principal de nos interventions, ne soit pas encore touchée de manière marquée par l'épidémie de Covid-19, depuis une dizaine de jours, nos équipes sont en télétravail afin de ne pas les exposer, mais aussi de ne pas être vecteur de cette maladie auprès des populations que nous appuyons. Cela s'accompagne donc d'un arrêt des activités de terrain comme les formations ou des chantiers collectifs.

Nos équipes se concentrent alors sur des activités comme l'analyse, la programmation et la capitalisation, ainsi que quelques tâches très précises liées à nos projets.

Mais au-delà de ces activités qui sont maintenues dans le cadre du télétravail, nous cherchons bien évidemment à accompagner autant que possible les producteurs, mais cela nous pose de véritables cas de conscience.

Par exemple, une possibilité, que nous mettrons probablement en œuvre d'ici quelques semaines, est de faire livrer quelques tuyaux à des riziculteurs pour des aménagements simples qui ne nécessitent que 2 ou 3 personnes, qu'ils ont su réaliser de manière autonome l'année dernière.

Mais nous avons aussi la possibilité de continuer à soutenir à distance par la livraison de denrées, des chantiers collectifs de plus grande ampleur. Mais cela nous positionnerait comme favorisant des activités regroupant un grand nombre de personnes, et donc potentiellement créatrice d'opportunités de propagation du Covid-19.

3. Daouda Diagne (Sénégal) – 02/04/2020

Dans plusieurs pays l'état d'urgence et/ou le confinement partiel sont de rigueur (Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali). Dans la plupart des cas, les supermarchés restent ouverts là où les marchés sont partiellement voire totalement fermés. Les frontières sont fermées, les transports interurbains restreints ou totalement arrêtés. Avec les restrictions de déplacements plusieurs maillons des chaînes d'approvisionnement sont perturbés, pour une durée non déterminée.

La situation risque de devenir plus critique si les confinements partiels des populations sont maintenus voire endurcis. C'est ce que suggèrent certaines autorités compte tenu des capacités de riposte limitées des services de santé. Alors que la capacité de réserves alimentaires et pécuniaires est loin d'être garantie pour une très grande majorité des familles ouest-africaines.

4. Mar Ngom, Fongs (Sénégal) – 02/04/2020

La pandémie COVID 19 montre à quel point nos mécanismes d'anticipation et de régulation des grandes crises sont fragiles et défectueux. Les conséquences sur la sécurité alimentaire sont inévitables. Déjà, la fermeture des marchés hebdomadaires affecte sévèrement beaucoup d'exploitations familiales ; la baisse de mobilité entraîne la fermeture de plusieurs restaurants insérés dans les chaînes de produits locaux.

Les conséquences sont certes partagées par tous mais quand ceux qui produisent l'essentiel des denrées vivrières et représentent plus de 60% des consommateurs de produits alimentaires sont "touchés", il y a problème. IL FAUT NÉCESSAIREMENT ANTICIPER SUR CETTE QUESTION. Malheureusement, on a opté pour agir sur les conséquences (la faim, en donnant des vivres), ce qui n'est pas condamnable mais la solution durable est de permettre aux paysannes et paysans de PRODUIRE et de maintenir LEUR POUVOIR D'ACHAT. A ma connaissance, rien n'est encore fait comme si les autres secteurs (autre que la santé) n'existaient pas... Le réveil risque d'être aussi douloureux que le COVID 19.

5. Braima Biai, QNCOCPA (Guinée-Bissau) – 03/04/2020

LES MENACES IMMÉDIATES DES MESURES DE CONFINEMENT SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN VILLE ET DANS LES VILLAGES SONT :

- Les produits alimentaires deviennent de plus en plus chers ;
- Le taux de chômage parmi les jeunes et le manque de postes pour cette catégorie de population ;
- Le manque de performance des jeunes pour les travaux dans les champs ;
- L'absence et l'irrégularité des pluies qui rendent les travaux dans les champs difficiles ;
- Les producteurs agricoles n'arrivent pas à maîtriser les crises alimentaires dans les EF ;

LES OBSTACLES A LA PRODUCTION ET A LA COMMERCIALISATION DES DENREES ALIMENTAIRES QUI SE POSENT AUJOURD'HUI :

- Les producteurs ont souvent des difficultés de trouver de bons acheteurs
- Nos gouvernements n'encouragent pas beaucoup les producteurs agricoles
- Les bailleurs comme l'UE et l'UEMOA ne regardent que les politiciens du pays
- Ces bailleurs ne font pas attention aux populations qui méritent le soutien

LES EXPERIENCES D'ADAPTATION, D'INNOVATIONS DANS LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT DES POPULATIONS EN NOURRITURE PENDANT CETTE CRISE LIEE AU COVID-19 :

Cette crise, en raison des obligations de confinement, a provoqué la création de prisons pour les gens. Chez nous en Afrique, les gens n'ont pas assez de moyens pour rester éternellement dans les chambres.

LE ROLE QUE JOUENT LES SUPERMARCHES EST TRES IMPORTANT POUR CEUX QUI ONT DE L'ARGENT :

- Dans les supermarchés les produits sont assez bien contrôlés et protégés
- Les pauvres ne font que se promener dans les couloirs et derrière les grands acheteurs dans les supermarchés
- A mon avis, il serait mieux de créer aussi les supermarchés des pauvres...

6. Estelle Dandoy, AFL – 10/04/2020

Acting For Life poursuit son engagement et accompagne ses partenaires dans cette crise sanitaire du COVID 19. Nous leur apportons tout notre support, nos compétences et nos moyens pour faire en sorte que les bénéficiaires des projets voient les conséquences de la crise atténuées. La situation actuelle crée des difficultés pour tout le monde. Elle risque d'avoir des impacts encore plus forts pour les partenaires déjà fragiles, qui seront aussi, probablement touchés de plein fouet dans leurs systèmes sanitaires, alimentaires et économiques. Dans ce contexte, la solidarité envers les plus vulnérables est plus que jamais nécessaire pour faire face à cette pandémie.

Privilégiant le télétravail pour l'équipe d'AFL et ses partenaires du Sud, nous avons réorienté ensemble nos activités sur le suivi-évaluation, la capitalisation, la communication et la promotion des produits issus des agricultures familiales ... Nous soutenons et remercions pleinement ceux qui doivent poursuivre leurs activités sur le terrain, comme le personnel soignant et les agriculteurs.

L'enjeu est de taille pour les producteurs agricoles. Si les conditions de production ne sont pas encore impactées par la crise, la commercialisation l'est beaucoup plus. Certains débouchés commerciaux sont littéralement bloqués, à l'instar des nombreux marchés, entreprises, hôtels et restaurants fermés. Plus spécifiquement, sur les projets que nous suivons, la commercialisation des denrées agricoles est arrêtée auprès des communes qui approvisionnent normalement les écoles au Burkina (les écoles étant fermées), auprès des entreprises telles que Servair (fortement liée au transport aérien) ou le restaurant Universitaire de Lomé, ou encore auprès de certains maquis qui préparent habituellement les repas pour les ateliers et séminaires (les regroupements étant interdits).

Cette crise sanitaire questionne nos modèles de production, de consommation et de transactions, en particulier des produits agricoles. Le modèle productiviste, dans un système mondialisé dérégulé, dégrade les écosystèmes et représente une impasse pour la pérennité et le développement de l'agriculture familiale. Les systèmes alimentaires durables basés sur une

gestion économe des ressources est une nécessité et une réelle opportunité pour les économies rurales.

Au-delà de la satisfaction des besoins alimentaires des populations du Sud, et dans ce contexte de crise, Acting for Life soutient encore plus la transition agroécologique, la qualité des productions et leur diversité, la transformation des produits (pour une plus longue conservation), la promotion de circuits de commercialisation courts, innovants et équitables ainsi que le consommateur local. La crise représente une opportunité économique pour les petits producteurs et transformateurs de proximité. A l'heure où de nombreux marchés ferment, les ventes, en circuits courts, sur commandes et à domicile, peuvent se développer.

Au Bénin, par exemple, une application « Bénin Restoo » a été créée pour développer la vente de plats préparés à domicile. AFL accompagne ainsi l'AMAP Bénin, notamment à travers la création de nouveaux outils marketing, afin que les produits locaux gagnent de nouvelles parts de marché et que les habitudes d'achats changent (incitation à l'achat local).

Au Burkina Faso, les organisations de producteurs que nous accompagnons, avec la CPF, dans la région des Cascades, ne pouvant plus écouler leurs produits dans les cantines scolaires, ont mis en place un nouveau réseau virtuel (groupe WhatsApp) pour se faire connaître des autres acheteurs publics (maisons d'arrêt, hôpitaux) et écouler leurs produits.

Ces initiatives montrent bien la volonté des producteurs et leur capacité d'adaptation à la crise. Nous saluons pleinement leur courage et les soutenons dans la démultiplication de ce type d'innovations. Aussi, la clef de réussite reste basée sur l'organisation et le professionnalisme des OP, c'est pourquoi AFL favorise le développement des services par les OP à leurs membres.

7. Fodé Sylla, Guinée 44 – 10/04/2020

Nous sommes aussi confrontés à cette pandémie et nous avons aussi mis en place le travail à distance avec des partenaires. Nous travaillons sur des actions de capitalisation et de communication.

8. Karfa Diallo, Enda Pronat (Sénégal) – 10/04/2020

C'est vrai que le COVID - 19 devient une contrainte avec laquelle il faut nous adapter, apprendre à vivre en attendant de savoir quand et comment nous sortirons de cette crise inédite pour en faire un bilan. Nous restons convaincus qu'il y a un éveil des consciences propice au plaidoyer pour replacer les exploitations familiales au cœur du système alimentaire des villes et des villages.

Vous n'êtes pas sans savoir que Enda Pronat, grâce au soutien de CFSI, AFD, FDF et d'autres partenaires, accompagne plusieurs initiatives de mise en marché de produits agricoles issus de l'agriculture saine et durable (ASD) en circuits courts de commercialisation (CCC) dans les marchés de niches, avec des ventes institutionnelles et des ventes en gros dans les zones de productions.

Si vous connaissez un peu le Sénégal, en lecture rapide c'est 7 personnes sur 10 qui vivent directement ou indirectement de l'agriculture, 80% de l'économie concentrée à Dakar, sa capitale avec 1/4 de la population soit 3,5 millions de personnes sur une superficie de 550km². Autant dire vivre dans un mouchoir de poche...

Cette capitale sénégalaise, comme beaucoup d'autres villes de la sous-région africaine, a très peu d'activités agricoles malgré une très forte densité. Ces grands marchés urbains et péri-

urbains, les étals et autres points de vente en zone urbaine sont approvisionnés depuis l'extérieur de la ville.

Ces marchés urbains sont essentiellement ravitaillés par les marchés ruraux qui sont directement alimentés par les producteurs. A côté de cette chaîne d'approvisionnement structurée mais sans réelles capacités de logistiques adaptées ou de chaîne de froid, ce sont des systèmes pour la plupart très défavorables aux exploitations familiales à cause de leur nature spéculative basée sur la disponibilité immédiate et le risque porté uniquement par le producteur jusqu'à la vente.

C'est dans ce contexte qui perdure, malgré les nombreuses réformes de l'État et projets d'ONG, qu'Auchan un acteur majeur s'est installé en 2015 au Sénégal à côté des autres supérettes ou libres-services. Auchan est maintenant bien implanté au Sénégal avec plus de 30 magasins dans plusieurs régions bien que Dakar regroupe près des 3/4 de ces libres-services.

Avec le COVID-19, il est maintenant interdit de se déplacer d'une région à l'autre, et dans certains cas (Thiès) d'une commune à l'autre de la même région sauf muni d'une autorisation spéciale. Autant dire que les échanges et déplacements sont très difficiles.

Malgré des conditions qui facilitent le transport de denrées alimentaires, notamment les légumes pour Sell Sellal, l'acheminement vers les villes reste aléatoire. Les conséquences immédiates sont déjà l'impossibilité pour 3 vendeuses sur les 4 de se déplacer car elles habitent la zone de production de Thiès. Les transports en commun interurbains sont arrêtés, et le nombre de points de vente se limitent à 2 au lieu des 5 habituels. La boutique du Parc de Hann est fermée et les 2 clients institutionnels qui sont des écoles sont aussi fermés.

Le chiffre d'affaire a chuté de 25% sur les 2 premières semaines. En revanche, nous avons constaté que des ventes se sont reportées sur les 2 marchés et ont littéralement doublé avec les livraisons qui ont été multipliées par 5, limitant ainsi la relative baisse du chiffre d'affaires. Il n'est pas exclu qu'en ajoutant un service de livraison supplémentaire, il serait possible d'atténuer ce manque à gagner.

Si la situation devait durer encore 4 autres semaines voire plus comme annoncé par le Président, en plus du mois de Ramadan, il nous faudra adapter notre dispositif à la situation. Surtout que pour les producteurs, la situation devient très difficile car les ventes ont beaucoup baissé sur les marchés ruraux. Autant dire que les légumes et autres récoltes périssables seront majoritairement perdus après plusieurs mois de durs labeurs.

Pour le personnel, il n'y a pas encore d'incidences financières majeures : ils sont sensibilisés et dotés de masques, gants, gels hydroalcooliques et connaissent les gestes barrières. Les salaires du personnel arrêté pour les raisons liées au COVID -19, sont maintenus. Nous avons négocié et obtenu l'accès à la chambre froide malgré la fermeture du Parc de Hann et donc nous pouvons mettre en place un plan d'adaptation.

Nous avons déjà recruté à Dakar une nouvelle vendeuse pour aider Bineta la Responsable des marchés qui est maintenant plus souvent à Dakar que dans son village à Thiès. Les chauffeurs et le manutentionnaire qui habitent à Dakar aident maintenant à la vente et à la préparation des commandes qui se sont démultipliées.

Nous réfléchissons à l'achat d'une moto Jakarta voire même de 2 pour répondre aux commandes avec livraison qui augmentent de plus en plus, mais aussi pour éviter le recours au transport en commun pour le personnel de Dakar.

1. QUELS SONT SELON VOUS LES MENACES IMMEDIATES DES MESURES DE CONFINEMENT SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE EN VILLE ET DANS LES VILLAGES ?

Pour répondre à cette question, je reprends une charade disant qu'il y a 3 nouveaux virus plus ravageurs qui sont apparus au Sénégal ; POCHEVID-20, FRIGOVID-20 et VENTREVID-20 et qui sont plus virulents que le COVID-19.

Le durcissement du confinement pourrait accentuer les déséquilibres et la situation sera pire pour les zones rurales car tous les Loumas (marchés hebdomadaires) sont arrêtés alors qu'ils constituent les rares activités économiques d'envergure mobilisant plusieurs acteurs et même, les recettes des collectivités rurales.

Mais les quartiers populaires pourraient réagir plus rapidement car ils sont dans la capitale et sont de véritables poudrières sans revenus. Le secteur dit informel assure à la majorité des familles des quartiers populaires des revenus indispensables à l'accès à la nourriture. Les mesures d'accompagnement sur les factures d'eau, d'électricité, les bourses alimentaires et autres aides ne peuvent pas compenser les pertes de revenus dues au COVID-19.

Il y a déjà beaucoup d'actes de défiances au couvre-feu, et tout autre resserrement du confinement peut déclencher un soulèvement. Toutes les activités nocturnes sont arrêtées, ainsi que les services, commerces et restaurants de rue, et les marchés urbains sont fermés à 16h00 avec tous leurs lots de contraintes.

2. QUELS NOUVEAUX OBSTACLES A LA PRODUCTION ET A LA COMMERCIALISATION DES DENREES ALIMENTAIRES SE POSENT ?

L'impossibilité de se déplacer et donc d'acheminer les intrants semences, les petits équipements de productions. Les déplacements de techniciens pour intervenir sur l'équipement de production, de conservation et de commercialisation sont également interrompus.

Si un équipement de production, conservation, commercialisation en milieu rural tombe en panne, les interventions de réparations seront difficiles voire impossibles.

La majorité des véhicules qui participent à l'acheminement des marchandises peuvent être bloqués car ils sont tolérés mais ne sont pas des véhicules spécifiquement dédiés au transport de marchandises. Autant dire plus de la moitié du parc automobile peut être bloqué, ce qui entraînera des conséquences de surcoûts.

3. CONNAISSEZ-VOUS DES EXPERIENCES D'ADAPTATION, D'INNOVATIONS DANS LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT DES POPULATIONS EN NOURRITURE PENDANT CETTE CRISE LIEE AU COVID-19 ?

Il y a le développement des livraisons à domicile mais aussi l'impression qu'il y a plus d'aliments importés que de produits locaux dans les points de ventes. Au finish, l'accès aux populations de Dakar est plus facile pour les produits importés qui arrivent par le port que les produits locaux cultivés par les exploitations familiales dans les autres régions. Les innovations sont souvent difficiles à mettre en place dans les périodes de confinement avec toutes les contraintes de déplacement et d'accès aux produits.

4. QUELLES PLACES OCCUPENT ET QUELS ROLES JOUENT LES SUPERMARCHES, LES MARCHES URBAINS ET RURAUX, LES CIRCUITS COURTS, ETC. ?

Le confinement et les restrictions de déplacements interurbains sont sans conteste plus favorables aux supermarchés et autres libres-services comme Auchan.

Déjà au niveau de l'aspect hygiène, comme les gestes barrières sont en réalité des mesures d'hygiène, ils sont plus facilement applicables dans des structures mieux achalandées et plus hygiéniques.

Dans l'entendement des consommateurs il n'y a pas photo, c'est à la limite, pour eux, plus un problème de coût. Il est certain que la fréquentation a beaucoup augmenté dans les supermarchés pendant que les marchés urbains voient leurs approvisionnements compromis et leurs heures de travail réduire.

La question qui mérite d'être étudiée est le comportement des nouveaux consommateurs qui se rendent dans les libres-services. S'ils y trouvent leurs comptes, cela provoquera une augmentation des parts de marchés assurée pour Auchan et compagnie.

Notre circuit court repose sur des exploitations familiales basées dans la région de Thiès avec des ventes en gros dans les marchés de proximité mais surtout des marchés de niche, et des clients institutionnels basés à Dakar c'est à dire à 70 km. Nous avons maintenu 2 marchés de niche sur 5 et allons développer les livraisons à domicile. En attendant de tirer les bilans de la crise.

En guise de conclusion, nous pouvons être certains que si nous voulons maintenir les produits locaux dans le système alimentaire il faut revoir beaucoup de nos approches. Ce qui est certains aussi est que les supermarchés ont marqué des points importants dans cette crise qui n'a pas fini de livrer tous ses enseignements.

9. Sessi Rostaing Akoha, responsable suivi d'évaluation du Roppa – 20/04/2020

Parfois je me pose la question de savoir si le problème de la distribution de masse des produits alimentaires est un problème de mécanismes, de comportement alimentaire et/ou économique ou de politiques commerciales à diverses échelles.

Peut-être devrait-on analyser le fonctionnement des villages dans nos communautés (mais de façon très approfondie) pour apprécier le taux de pénétration des produits alimentaires non issus des exploitations familiales de la localité ? Il me paraît vraisemblable que ces communautés vivent bien moins de ces produits importés. N'est-ce pas plutôt en milieu urbain et/ou périurbain que la problématique de distribution de masse se pose ?

La situation du COVID19 me fait aborder l'analyse sous un autre angle. Est-ce que nos mécanismes de prix, de commercialisation et de promotion des produits alimentaires locaux en zone urbaines sont effectives ? Une de mes collègues pense que ce n'est pas le cas. Mais d'après moi, la distribution de masse est déterminée par les habitudes alimentaires et/ou de consommation des consommateurs urbains. Pour ce faire, peut-être faudrait-il se focaliser sur les politiques commerciales et leviers sociaux.

10. Mohamadou Mountaga Diallo, ANPDI (Sénégal) – 23/04/2020

1. QUELS SONT SELON VOUS LES MENACES IMMEDIATES DES MESURES DE CONFINEMENT SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE EN VILLE ET DANS LES VILLAGES ?

L'épidémie de coronavirus (Covid-19) met en péril la sécurité alimentaire dans les villes et dans les villages. Dans les villes, notamment, celles de l'intérieur comme Fatick, la principale crainte est liée à d'éventuelles pénuries qui pourraient, en outre, entraîner une hausse des prix. La menace est d'autant plus réelle, que ces villes de l'intérieur dépendent principalement de Dakar pour leur approvisionnement. Or, la capitale est elle-même dépendante du marché mondial en ce qui concerne les denrées de premières nécessité. Pour les mêmes raisons, les campagnes qui sont approvisionnées à partir des centres urbains seront fortement exposées à des pénuries alimentaires.

Aussi bien dans les villes que les villages, les restrictions sur les transports et la fermeture partielle (ou totale) des marchés auront une répercussion directe sur l'approvisionnement des ménages en denrées alimentaires. De plus, la fermeture des marchés risque de limiter le pouvoir d'achat des producteurs qui, en période de saison sèche, compte essentiellement sur la commercialisation de leurs surplus de production. De nombreux ménages ruraux dans les villages de Niakhar, Ouadiour, Diossong, qui dépendent aussi des transferts d'argent de leurs membres (dans le cadre de l'exode rural) pour compléter leurs besoins alimentaires, subiront

de plein fouet les conséquences de l'arrêt des activités économiques et des mesures de confinement. En outre, la situation est très préoccupante dans de nombreux ménages ruraux où du fait de la mauvaise récolte de la dernière campagne agricole, des stocks de sécurité alimentaire n'ont pu être constitués.

2. QUELS NOUVEAUX OBSTACLES A LA PRODUCTION ET A LA COMMERCIALISATION DES DENREES ALIMENTAIRES SE POSENT ?

La production sera fortement impactée dans la mesure où l'accès aux intrants sera difficile avec la fermeture totale ou partielle de certains marchés. L'utilisation des stocks de semences pour la consommation domestique risque aussi d'occasionner un manque de semences paysannes pour l'hivernage à venir. A cela s'ajoute les difficultés liées au transport et à l'accès au financement.

La commercialisation des denrées alimentaires sera limitée d'une part par les restrictions sur les transports et d'autre part par la fermeture des marchés quotidiens et hebdomadaires. Aussi, il est fort à craindre qu'une baisse des productions agricoles pour les raisons évoquées ci-dessus puisse entraîner des pénuries en termes d'approvisionnement des commerçants.

3. CONNAISSEZ-VOUS DES EXPERIENCES D'ADAPTATION, D'INNOVATIONS DANS LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT DES POPULATIONS EN NOURRITURE PENDANT CETTE CRISE LIEE AU COVID-19 ?

En dépit du caractère surprenant de la crise sanitaire du Covid-19, des populations pensent des stratégies innovantes d'adaptation en termes d'approvisionnement. Par exemple, à Dakar se développe progressivement des ventes en ligne qui s'accompagnent de livraisons à domicile. Aussi, des femmes ou des jeunes utilisent des véhicules particuliers pour faire des ventes de produits (légumes frais, etc.) à domicile en se déplaçant de quartier à quartier. En milieu rural, notamment autour de Niakhar, Dioussong, Ngoyère, etc. (région de Fatick), des charretiers se déplacent de villages en villages pour ravitailler les populations en produits de consommation courante (légumes, poisson, etc.).

Par ailleurs, face aux difficultés réelles d'approvisionnement des populations, l'Etat du Sénégal a mis sur pied un plan de résilience économique et sociale qui a un volet portant sur la distribution de denrées alimentaires à des ménages vulnérables. Cette aide alimentaire d'un montant de 69 milliards de FCFA devrait atteindre entre 800 000 et 1 000 000 de ménages, soit près de 10 millions de personnes.

4. QUELLES PLACES OCCUPENT ET QUELS ROLES JOUENT LES SUPERMARCHES, LES MARCHES URBAINS ET RURAUX, LES CIRCUITS COURTS, ETC. ?

Les restrictions des déplacements interurbains peuvent être favorables aux supermarchés (supérettes) qui vont voir leur chiffre d'affaires augmenter, étant donné que ces structures sont plus susceptibles de respecter les mesures d'hygiène et d'appliquer la règle de la distanciation sociale.

Les restrictions sur les transports et l'absence de moyens d'acheminement et de conservation des produits frais et périssables compromettent le fonctionnement des marchés urbains, bien qu'ils soient toujours fréquentés.

Les marchés ruraux ne jouent plus leur rôle dans le système d'approvisionnement puisqu'ils sont suspendus en cette période de crise sanitaire.

11. Soungalo Ouattara, consultant économie agricole – 27/04/2020

1. QUELS SONT SELON VOUS LES MENACES IMMEDIATES DES MESURES DE CONFINEMENT SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE EN VILLE ET DANS LES VILLAGES ?

La pandémie actuelle est d'une envergure mondiale et les menaces sur la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, facteur qualité...) sont ressenties différemment selon les pays et les régions. Dans chaque pays, les menaces diffèrent aussi selon l'échelle géographique (villes/territoires, villages...), selon le degré de résilience et le pouvoir d'achat des populations. Tout d'abord, il est intéressant de rappeler la situation alimentaire préexistante avant la pandémie. Les indicateurs de sécurité alimentaire montrent que dans le monde il existe encore 820 millions de personnes qui souffrent de la faim dans le monde dont une large majorité en Afrique subsaharienne. C'est dans ce contexte particulièrement fragile que survient la pandémie. Compte tenu du caractère " récent" de la pandémie, il est encore difficile d'établir des observations solides sur ses menaces. Mais plusieurs tendances se dégagent sur la situation alimentaire et nutritionnelle des populations.

Dans les pays d'Afrique subsaharienne, l'approvisionnement alimentaire des villes est fortement dépendant des importations pour les denrées de première nécessité (riz, blé etc.). L'essentiel du riz consommé est importé des pays asiatiques qui sont pourtant le foyer de la pandémie. Le risque ou déficit de production en Asie pourrait se répercuter au niveau local par une flambée des prix dans les villes. Cela pourrait s'amplifier si les mesures de confinement ralentissent le flux logistique des denrées alimentaires. La crise alimentaire de 2008 dans plusieurs de ces pays (Burkina Faso, Mali, Sénégal etc.) en est un exemple. Par ailleurs, les agriculteurs péri-urbains qui sont censés soutenir l'approvisionnement des villes pourraient voir leur production affectée par les limitations de déplacement.

A l'échelle des villages/campagnes, si les mesures de confinement ne sont pas allégées, des millions de petits producteurs pourront avoir des difficultés à se rendre sur leurs exploitations et à accéder aux marchés pour leur approvisionnement en intrants pour la campagne agricole. Dans ces villages, l'approvisionnement en intrants reste particulièrement important car la campagne agricole dans beaucoup de pays africains au climat tropical sec devrait démarrer à partir de mars/avril pour plusieurs mois. Là déjà, un bouleversement du calendrier de campagne agricole va s'opérer et cela pourrait mettre à risque la bonne gestion des exploitations agricoles.

Pour ce qui concerne le conseil et l'accompagnement à la production agricole, le respect des mesures de distanciation pourrait d'une part freiner l'efficacité des "champs écoles paysans" dont le but est de regrouper les producteurs pour des partages de connaissances techniques, et d'autre part, le rapprochement entre les producteurs et leurs conseillers/techniciens/agents serait de plus en plus limité.

Une autre menace sur la sécurité alimentaire est celle liée à la période de soudure alimentaire particulièrement difficile à gérer. Actuellement la période de soudure va démarrer (avril/mai selon les zones) dans de nombreuses zones arides et cette période difficile pourrait davantage menacer la sécurité alimentaire pour les populations qui doivent attendre les prochaines récoltes vers septembre/octobre 2020. Par exemple dans le Nord centrafricain, dans le Sahel ouest-africain notamment la zone des trois frontières (BF, Mali, Niger, etc.), la pandémie pourrait se traduire par une dégradation des moyens d'existences pour les ménages les plus vulnérables.

A l'échelle de l'espace ouest-africain, les chiffres de la CEDEAO montrent que, dans le contexte actuel de la crise sanitaire, environ 50,8 millions de personnes sont actuellement sous pression et risquent de basculer en phase de crise d'ici juin-août 2020.

2. QUELS NOUVEAUX OBSTACLES A LA PRODUCTION ET A LA COMMERCIALISATION DES DENREES ALIMENTAIRES SE POSENT ?

Le principal obstacle repose sur la rupture des chaînes d’approvisionnement agro-logistiques. Avec les mesures de cofinancement, une rupture s’observe dans la gestion des flux logistiques d’intrants agricoles, de produits agricoles et d’autres facteurs de production. Dans de nombreux pays africains, les frontières nationales ont été fermées avec le reste du monde. A l’intérieur de certains pays, les marchés urbains et ruraux ont été également fermés car favorisant différentes formes de regroupement.

Au niveau de la production, en analysant la filière agricole comme un réseau d’interdépendance entre les producteurs, les intrants agricoles, transports etc., un problème de disponibilité et d’accessibilité en intrants agricoles pourrait rompre/freiner/ralentir la chaîne et impacter la production finale de biens agricoles et alimentaires. Cela pose d’énormes défis pour les producteurs qui doivent, soit trouver des substituts d’intrants pour maintenir le même niveau de production qu’auparavant, soit trouver des circuits alternatifs d’approvisionnement en intrants qui peuvent être plus chers.

Pour l’organisation du travail agricole, les obstacles pourront concerner la force de travail notamment la main d’œuvre agricole si toutefois les actifs agricoles doivent travailler en grand nombre sur une même exploitation familiale. A ce niveau, les formes d’entraide mutuelle où le travail est privilégié en groupe seront limitées pour éviter les regroupements. Cependant, il faut noter que les agricultures familiales ont plus de flexibilité pour réinventer de nouvelles formes de production plus durables. La réorganisation du travail agricole favorisant le relais des actifs agricoles d’un même ménage sur l’exploitation familiale, l’utilisation des intrants issus principalement du milieu paysan, etc. sont des éléments de réflexion à approfondir dans ce sens.

Pour les obstacles à la commercialisation des produits agricoles et des denrées alimentaires, le défi tient au fait qu’il sera plus difficile pour les petits producteurs de mettre sur les marchés conventionnels leurs productions compte tenu des fermetures de marchés. De ce fait, les produits périssables (maraîchers notamment) peuvent connaître des pertes à cause du manque d’infrastructures de stockage. Les conséquences seront alors directes sur les revenus des paysans et leurs familles.

3. CONNAISSEZ-VOUS DES EXPERIENCES D’ADAPTATION, D’INNOVATIONS DANS LA CHAINE D’APPROVISIONNEMENT DES POPULATIONS EN NOURRITURE PENDANT CETTE CRISE LIEE AU COVID-19 ?

Les expériences d’adaptation et d’innovation dans les chaînes d’approvisionnement sont relatives à chaque pays, à chaque ville ou village selon les réalités et les opportunités socioéconomiques du milieu.

Dans les villes, la majorité des ménages sont des acheteurs nets de denrées alimentaires. Avec les mouvements de panique de part et d’autre et les risques de flambée des prix, les ménages à faible revenu auront tendance à modifier leur comportement alimentaire pour s’approvisionner en denrées alimentaires de base. Si la situation perdure, certains de ces ménages pourraient adopter de nouvelles habitudes alimentaires visant à l’achat de substituts alimentaires moins riches et à faible prix par rapport à leur régime alimentaire normal plus coûteux.

Dans les campagnes/villages, une nouvelle forme de **“commerce social et solidaire”** basée sur le troc pourrait renaître entre les ménages. Par exemple, les ménages agricoles pourraient échanger leurs produits agricoles (maïs, mil, niébé etc.) contre des produits pastoraux (lait, bétail...) sur la base des principes d’économie sociale/solidaire.

4. QUELLES PLACES OCCUPENT ET QUELS ROLES JOUENT LES SUPERMARCHES, LES MARCHES URBAINS ET RURAUX, LES CIRCUITS COURTS, ETC. ?

Dans plusieurs villes africaines, les supermarchés semblent être la principale source d’approvisionnement pour les classes moyennes et riches. Ils jouent donc un rôle important dans l’approvisionnement de ces classes. Cependant, le risque de quelques supermarchés en Afrique est la dépendance aux importations pour leur approvisionnement pour certains produits manufacturés. Ceci interroge sur leur capacité à assurer un approvisionnement régulier et à un prix stable tout au long de cette période de crise.

Toujours dans les villes, les marchés urbains formels et informels (grands marchés communaux, de quartier...) continueront d’assurer leur rôle historique d’approvisionnement des ménages et en particulier ceux à faible ou moyen revenu. Ces marchés occupent de ce fait une place capitale dans l’approvisionnement des ménages. Même si ces marchés connaissent souvent un dysfonctionnement du fait des restrictions, ils restent incontournables pour répondre aux besoins alimentaires de ces ménages.

Dans les campagnes, les circuits courts pourront enregistrer des records de vente. L’effet de proximité et l’interconnaissance en milieu rural facilitent la vente de produits agricoles entre les producteurs et leurs voisins ou entourage immédiat sans toutefois créer des formes de regroupement. Dans les zones de confinement partiel, ces circuits courts pourraient jouer un rôle moteur d’approvisionnement entre les villages périphériques des villes et quelques centres urbains.

5. PERSPECTIVES : COVID19 - SYSTEMES AGRICOLES ET SECURITE ALIMENTAIRE ?

Si cette pandémie affecte l’approvisionnement alimentaire régulier des villes et campagnes, ne serait-elle pas un tournant pour repenser nos modes de production et de consommation ? Comment les agriculteurs familiaux s’adaptent-ils à cette nouvelle donne ?

Pour les premiers constats sur la situation alimentaire actuelle, la rupture de certaines chaînes agro-logistiques et ses risques de pénuries ainsi que la flambée des prix dans les pays importateurs de denrées, interpelle sur la nécessité de connecter la consommation locale à la production locale.

12. Issouf Sanou, Fenop(Burkina Faso) – 27/04/2020

Analyse très pertinente du contexte actuel. Si effectivement la crise sanitaire persiste, il faudra repenser nos modes de production au niveau de l’exploitation familiale en mettant l’accent sur les pratiques écologiques.

13. Alain Tagnan, ingénieur agronome – 28/04/2020

Je trouve également que cette analyse est assez complète par rapport aux points mis en discussion.

14. Nicolas Bricas, Cirad – 28/04/2020

Il me semble intéressant et utile de partager avec vous le récent communiqué du panel IPES-Food sur la crise du Covid19 dans les systèmes alimentaires. A ce communiqué rédigé initialement en anglais fin mars dernier, la plupart des experts du panel ont contribué, dont notamment Mamadou Goïta (IRPAD Mali), Million Belay (MELCA - Ethiopie et Alliance pour la

Souveraineté Alimentaire en Afrique) et Olivia Yambi (co-présidente du panel IPES-Food avec Olivier de Schutter). Le [communiqué en français](#) a été publié hier, lundi 27/04.

15. Adama Traoré, Apess – 30/04/2020

L'APESS a voulu analyser les premiers effets des mesures prises par les Etats sur ses membres. A travers des données collectées entre mars et avril 2020 par leurs leaders dans 12 pays en Afrique de l'Ouest et du Centre (Burkina, Mali, Niger, Bénin, Togo, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie, Nigéria, Cameroun, Tchad), l'APESS a analysé les premiers impacts des mesures prises sur la vie des Exploitations Familiales membres d'APESS.

Les premières tendances impactant négativement le fonctionnement des filières agropastorales et induisant une dégradation des conditions d'existence des acteurs de ces filières ont été identifiées. Les membres de l'APESS redoutent notamment que l'élevage pastoral ne sombre dans une crise sans précédent. Les risques suivants ont été relevés : crise pastorale durable, risque de famine dans les exploitations familiales, accroissement des conflits ruraux, arrêt durable de la transhumance transfrontalière. La note présente également les initiatives déjà engagées et les recommandations pour les partenaires.

Pièce-jointe transmise : [Note d'analyse des premiers impacts de la pandémie du Covid-19 sur les Exploitations Familiales Agropastorales membres de l'Apess](#)

16. Clémence Samba, CNABio (Burkina Faso) – 30/04/2020

Merci pour ces informations. Effectivement, cette pandémie laisse déjà des séquelles sur nos efforts précédents. Félicitations pour ces initiatives.

17. Mady Guira, Fugcom/Bam (Burkina Faso) – 30/04/2020

Les effets sur la pandémie du COVID 19 sont très visibles et déplorables. Au niveau de la production maraîchère (destinée à l'exportation au Ghana, Côte d'Ivoire surtout), certaines spéculations comme la tomate, le haricot vert, ou la carotte ont été sensiblement touchées en raison du nombre très réduit, voire quasi nul d'acheteurs potentiels dans la province du Bam. Ce qui a eu pour corollaire le pourrissement de ces produits dans les périmètres maraîchers et des endettements auprès des institutions financières.

18. Mame Cissé Diop, Roprocas (Sénégal) – 04/05/2020

Avec Roprocas, une petite étude menée auprès de ses membres a montré une augmentation des violences dans les ménages. Au Sénégal, nous avons eu notre premier cas de Covid-19 le 2 mars ; la plupart de la population, surtout les femmes, marquée par un taux élevé d'analphabétisme n'est pas consciente du danger que peut engendrer la propagation de cette maladie. En deux mois, le nombre de cas positifs a augmenté et la situation n'est pas encore maîtrisée. Ce qui a poussé le chef d'Etat sénégalais à décréter l'état d'urgence sur l'étendue du territoire national. Cet état d'urgence se traduit par la limitation des déplacements, (interdiction de transport d'une région à une autre, un couvre-feu à de 20h à 6h du matin), une interdiction de rassemblement de quelque nature qu'il soit. Les marchés et les boutiques ouvertes le matin sont tous fermés à partir de 15h. Les transports devant faciliter le déplacement des femmes pour la commercialisation des légumes est devenu réduit ou interdit.

Le plus grand facteur aggravant de cette situation est le fait que les mesures prises par les autorités poussent les femmes et les enfants à rester dans les maisons.

Les femmes du monde rural plus spécifiquement, subissent des violences physiques dont le soubassement renvoie aux violences économiques. En effet ce sont les femmes qui allaient au marché pour vendre leurs légumes, ... et assurer la dépense quotidienne. Cependant, avec le confinement, ce n'est plus possible et lorsqu'elles demandent la dépense, ce sont les disputes et des coups et blessures volontaires qui s'en suivent. Donc le confinement partiel est une situation très déplorable à Kolda pour les femmes.

19. Michel Tougma, Rikolto – Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina (Burkina Faso) – 04/05/2020

LA CRISE SANITAIRE DU COVID19 EN CHIFFRE A LA DATE DU 25/04/2020

- Nombre de cas confirmés : 632 (252 femmes et 380 hommes)
- Personnes sous traitement : 137
- Guérison : 453
- Décès : 42

LES DECISIONS DU GOUVERNEMENT POUR LUTTER CONTRE LA PANDEMIE

- La mise en quarantaine des villes touchées ;
- La fermeture de 36 marchés,
- La fermeture des écoles, collèges, lycées et universités ;
- La fermeture des salles de spectacles,
- L'annulation de toutes les manifestations culturelles ;
- Des maquis et bars,
- L'instauration d'un couvre-feu de 19h00 à 5h00 du matin et révisé de 21h-4h du matin
- L'installation de lave-mains devant les banques, les boutiques et les lieux qui reçoivent du monde, la fermeture des frontières ;
- La fermeture des lieux de cultes (églises, temples, mosquées, ...) ;
- L'interdiction de regroupement de personnes de plus de 50 personnes (ralentissement du travail de l'étuvage dans les centres) ;
- La réalisation des spots pour sensibiliser la population ;
- Le port de masque obligatoire à partir du 27/04/2020 ;
- 4 Centres de diagnostic dont 3 à Ouagadougou et 1 à Bobo Dioulasso ;
- ...

LE PLAN DE SOUTIEN ET MESURES SOCIALES INSTAUREES PAR LE GOUVERNEMENT

Un plan de riposte de **177 900 426 021 FCFA** a été élaboré par le Gouvernement burkinabé dont les mesures sociales sont prises pour soutenir les couches les plus vulnérables. Il s'agit notamment de :

- La subvention des vivres (riz, maïs etc.)
- La gratuité de l'eau dans les bornes fontaines,
- Une subvention des factures d'eau et d'électricité des ménages de Mars à Juin,

- La régulation des prix des produits alimentaires de base comme les céréales (riz, maïs, niébé, mil, sorgho etc.), sel, l'huile, le sucre etc.

Malgré ces mesures, on note les prix connaissent une hausse et cela est due aux intermédiaires et la plupart de la population n'ont toujours pas de l'argent liquide pour accéder aux produits de base.

L'IMPACT DE LA PANDEMIE SUR L'ECONOMIE BURKINABE

Selon une analyse faite par les chercheurs, l'impact sur l'économie du Burkina pourrait être présenté suivant un modèle d'équilibre général calculable et des données réelles représentant la structure de l'économie burkinabè sous forme de deux scénarios. Dans le premier scénario, il est supposé que la pandémie du Covid-19 s'estompe au bout de trois (3) mois alors que dans le second scénario, la pandémie dure environ six (6) mois. Les résultats indiquent des impacts importants tant sur le plan macroéconomique et sectoriel que sur le bien-être des agents. Tout d'abord, la croissance économique pourrait passer de 5,7 % en 2019 à une fourchette comprise entre +1,38 % et -1,75 % en 2020. Une telle évolution représente une perte de la richesse nationale allant de 345 milliards à 645 milliards de francs CFA. Une hausse du chômage est également attendue : elle sera comprise entre +1,93 % et +5,92% en raison de la baisse des productions sectorielles qui va de -3 % à -12 %.

Par ailleurs, il est attendu une contraction des exportations sectorielles pouvant aller de -6 % pour les produits d'extraction minière (l'or), à -16 % pour les produits de l'agriculture de rente (le coton, le sésame). Cela fera perdre au Burkina Faso des ressources importantes contribuant ainsi à creuser davantage le déficit public qui se situerait entre -4,53 % et -6,12 %. Enfin, la flambée des prix agricoles et la hausse du chômage contribueront à réduire de manière drastique le pouvoir d'achat des ménages et ce, pour toutes les catégories socio-professionnelles.

L'Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina (UNPRB) est engagée dans les achats institutionnels depuis 2016 pour la livraison de vivres aux cantines scolaires, soutenus par une grande volonté politique du gouvernement et de leurs engagements à promouvoir la production et la commercialisation du riz produit au Burkina. Précisons que la production annuelle du riz est actuellement évaluée à 350 000 Tonnes de paddy.

DIFFICULTES RENCONTREES PAR L'UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE RIZ DU BURKINA

Aujourd'hui dans un contexte de COVID-19, toutes nos activités sont suspendues.

- Les producteurs ne peuvent plus aller et travailler convenablement dans leurs champs dans les zones où il y a des cas diagnostiqués par peur d'être contaminés. Nous assisterons donc à une baisse considérable de la production sachant que la pandémie est intervenue à une période intensive de la production.
- Nous avons des conventions que nous ne pouvons pas honorer à cause de la fermeture/non accès à certaines zones. Exemples nous avons des conventions de 600 tonnes de vivres à livrer pour un montant de plus cent cinquante millions (150 000 000) FCFA.
- La commercialisation du riz est arrêtée pour les régions. Il nous reste seulement les marchés de Ouaga qui prennent de petites quantités (entre 3 et 5 tonnes).
- Pour répondre aux conventions que nous avons avec les communes (respect des délais de livraisons, paiements des prestataires, enregistrement des conventions, location des magasins dans les communes pour le stockage, etc.), l'UNPRB s'est engagée dans un crédit de plus d'un milliard auprès de Coris Bank avec un délai de paiement bien fixe (10 mois) que nous devons respecter.

- La situation actuelle ne nous permettra pas de respecter les délais de remboursement du crédit, ce qui va occasionner des pénalités en tenant compte du retard de paiement.
- Certaines banques sont réticentes à donner du crédit aux producteurs parce qu'ils ne sont pas sûrs du remboursement (par exemple la Banque Agricole du Faso (BADF)).
- L'ensemble de ces difficultés va contribuer à la baisse des revenus des petits producteurs
- Dans un tel contexte, plus de 70% des familles auront du mal à s'offrir un repas par jour.
- Les activités de nos différents projets ne sont plus exécutées. Un retard sera observé dans les délais d'exécution des activités

DANS LE CADRE DE NOTRE PROJET FINANCE PAR LE PROGRAMME PAFAO :

- Le contexte actuel ne permet pas l'exécution de nos activités.
- Nous souhaitons l'appui des Partenaires Techniques et Financier pour une réflexion à la mise en place d'une stratégie pouvant renforcer/améliorer nos interventions dans le cadre des achats institutionnels et favoriser le remboursement du crédit à Coris Bank.
- Les activités du projet méritent d'être revues en tenant compte du contexte et des priorités actuelles. Cette révision va entraîner un réajustement de budget.
- Des actions urgentes en faveur d'une augmentation de la production du riz sont à envisagées.
- Un plan d'action de résilience doit être mis en place

20. Nedjma Bennegouch, SOS Faim Luxembourg – 04/05/2020

Partage d'une interview de l'économiste et écrivain Felwine Sarr, réalisée par TV5 Monde le 30/04/2020. « Les Européens s'inquiètent pour nous, et nous nous inquiétons pour eux ».

21. Cécile Broutin et Mame Coumba Faye, Gret (expérience au Sénégal) – 14/05/2020

Les mesures gouvernementales pour limiter la diffusion du Covid-19 (fermeture des frontières, restrictions horaires et fermetures des marchés hebdomadaires ruraux/permanents et marchés à bestiaux, ...) ont forcément des impacts importants sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux (accès physique et économique en lien avec baisse des revenus/vente des produits agricoles et animaux, disponibilité des aliments, stabilité, qualité dont la salubrité particulièrement délicate dans cette crise alimentaire). Dans les différentes zones et pays d'intervention, les équipes projets et les partenaires du Gret essaient de dresser un constat des impacts et des besoins pour proposer des réaménagements du budget aux partenaires financiers des projets ou des moyens supplémentaires.

En reprenant le canevas proposé, voici quelques éléments d'informations et d'analyse collectés auprès de nos partenaires (Apress, Coopérative des producteurs laitiers, Kossam société de développement de l'élevage^[1], préfecture, agence régionale de développement, conseil départemental, plateforme d'innovation lait, animateurs/trices villageois.e.s relais, présidente d'association d'épargne-crédit), par Mame Coumba Faye et l'équipe du projet Asstel (accès aux services et structuration des exploitations familiales d'élevage) **dans le département de Dagana au Nord du Sénégal.**

QUELS SONT SELON VOUS LES MENACES IMMEDIATES DES MESURES DE CONFINEMENT SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE EN VILLE ET DANS LES VILLAGES ? QUELS NOUVEAUX OBSTACLES A LA PRODUCTION ET A LA COMMERCIALISATION DES DENREES ALIMENTAIRES SE POSENT ?

Des difficultés d'accès aux marchés alimentaires et un risque de réduction de l'offre de produits de base

Beaucoup d'exploitations familiales de la zone vivent de l'élevage et dépendent de la production agricole qui est très limitée en raison de la nature des sols (très sableux), des conditions climatiques et du faible accès à l'eau agricole. Ces familles dans le Jeeri n'ont plus accès aux marchés, les loumas (marchés hebdomadaires ruraux) de Niassanté, Bokhol, Thilly sont fermés ainsi que celui de Ross Béthio (dans la zone du waalo, près du Fleuve).

Les marchés urbains permanents Dagana, Richard-Toll et Ross Béthio fonctionnent avec une diminution des heures d'ouvertures. Cependant, avec les restrictions des déplacements et la fermeture des frontières, il faut prévoir une rupture de produits de base sachant que dans la zone, l'huile, le sucre, le thé et les biscuits (pour enfants) consommés /achetés par les familles proviennent en grande majorité de la Mauritanie. Les denrées de première nécessité y sont encore disponibles (mi-avril) mais il faut prévoir des difficultés de ravitaillement si la situation actuelle évolue vers un confinement général ou des restrictions plus fortes.

Des risques de baisses de revenus

Kossam SDE poursuit la collecte et a l'intention de poursuivre mais n'a pas de visibilité sur 1 mois, 2 mois voire plus, si la situation s'aggrave. Un nouveau dispositif pour respecter les consignes/mesures de protection est mis en place qui consiste à doter les collecteurs d'équipement (combinaisons, gants, marques...), mettre au niveau des points de collecte du matériel permettant aux éleveurs de se laver les mains et veiller aux distances entre éleveurs. Les collecteurs ont aussi des autorisations de circuler délivrées par la préfecture. KSDE souhaite et prévoit même d'augmenter le volume collecté pour permettre aux familles de maintenir le niveau de revenu.

Cependant certaines familles ne bénéficient pas de ce dispositif de collecte de lait mis en place et peuvent difficilement se rendre sur les marchés urbains vendre du lait. Ces familles (et celles aussi qui vendent leur lait) dépendent des marchés hebdomadaires pour avoir un revenu issu de la vente d'animaux. Or les marchés à bétail sont fermés, ce qui affecte le pouvoir d'achat et donc l'achat de nourriture de nombreuses familles. C'est ce qui constitue d'ailleurs la principale difficulté évoquée par les communautés.

Des restrictions pour la transhumance et les difficultés d'alimentation du bétail

Le départ en transhumance risque de se compliquer au regard des mesures liées à la restriction des déplacements dans le pays (interdiction d'une région à l'autre) et de la fermeture des frontières. Quant au marché de l'aliment de bétail, il est fortement lié à la vente opérée par Kossam SDE (structure créée par la laiterie du Berger et la coopérative des éleveurs laitiers). Beaucoup d'éleveurs s'approvisionnent via les magasins de la coopérative alimentés par Kossam SDE dont les stocks ont été augmentés, et certains directement sur le marché local. La stratégie déployée par les habitants des villages éloignés de ces magasins consiste à déléguer un membre de leur village pour aller à Dagana faire un achat groupé.

Toutes ces familles ont vu l'accompagnement du projet Asstel réduit par les mesures de télétravail et d'interdiction d'organiser des réunions. Les échanges ainsi que le suivi de certaines activités se poursuivent à travers les organisations et les animateurs/trices villagesois.e.s relais qui ont été formés par le projet.

CONNAISSEZ-VOUS DES EXPERIENCES D'ADAPTATION, D'INNOVATIONS DANS LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT DES POPULATIONS EN NOURRITURE PENDANT CETTE CRISE LIEE AU COVID-19 ?

L'État du Sénégal, dans le cadre de son programme de résilience économique et sociale, et notamment sur le volet du renforcement de la résilience sociale, est en train de procéder à la distribution de vivres au profit d'1 millions de ménages. A cela s'ajoutent les initiatives engagées par les communes (collectivités locales) dans cette même lancée.

Le consultation engagée par le projet Asstel avait pour objectifs d'analyser collectivement les impacts engendrés par la pandémie et proposer des actions d'appui aux communautés les plus vulnérables. Il en ressort trois types d'action prioritaires :

- la sensibilisation des communautés sur les gestes barrières via les radios communautaires
- l'achat et la distribution de denrées de première nécessité et de produits d'hygiène
- l'achat et la distribution ou subvention d'aliments de bétail pour les troupeaux laitiers

La mise en œuvre des actions de sensibilisation a démarré et se poursuit avec la diffusion des supports de communication validés par le ministère de la Santé et de l'Action sociale dans leur version pulaar.

Quant à la seconde action identifiée, la priorité sera accordée aux ménages qui ne sont pas collectés par KSDE (pas de revenus laitiers), très éloignés des centres de ravitaillement et qui s'approvisionnaient dans les marchés hebdomadaires et également à ceux qui n'ont pas de revenus extra agricoles (salariés Laiterie du Berger, salariés Compagnie sucrière, émigrés...) et certains ménages qui ont un quota de livraison du lait à KSDE faible (moins de 5 litres/jour).

Sachant qu'une action similaire est en train d'être déployée par l'État du Sénégal, l'appui du projet Asstel viendra en complément au cas où il y aurait des ménages non enrôlés. En effet, l'État a accordé à chaque commune un certain nombre de bénéficiaires dont une partie est pré-identifiée dans le registre national unique et une autre partie qui sera identifiée par un comité local que la commune aurait mis en place en s'appuyant sur des commissions au niveau des villages ou quartiers. Cette deuxième partie pouvant être inférieure au nombre de ménages vulnérables, il serait intéressant de voir dans quelle mesure s'appuyer sur ces comités pour contribuer à compléter ce gap de familles démunies qui risquent de pas recevoir d'appui à l'échelle de la commune.

A souligner aussi : le Préfet de Dagana a mis en place un comité de lutte contre le Covid-19. Ce comité regroupe le Préfet qui en est le président, son adjoint, les sous-préfets, les mairies, le conseil départemental, la gendarmerie, la police, la Croix Rouge, le service d'hygiène, etc. et toute autre structure souhaitant y participer. Le Gret veillera à une coordination avec les actions des collectivités locales et du gouvernement, c'est à ce titre qu'il a d'ailleurs envoyé un courrier au Préfet du département pour intégrer le comité.

[1] KSDE, une filiale de la Laiterie du Berger créée avec la coopérative des producteurs laitiers pour gérer l'ensemble des services aux éleveurs notamment conseil, collecte, aliments et santé.

22. Papa Assane Diop, SOS Faim Belgique (Sénégal) – 14/05/2020

Envoi du [point de presse de Nadjirou SALL](#), président du CNCR/ Sénégal, sur les conséquences de la pandémie, les actions et propositions du mouvement paysan sénégalais.

23. Omar Mané, ADC Ninnaba (Sénégal) – 16/05/2020

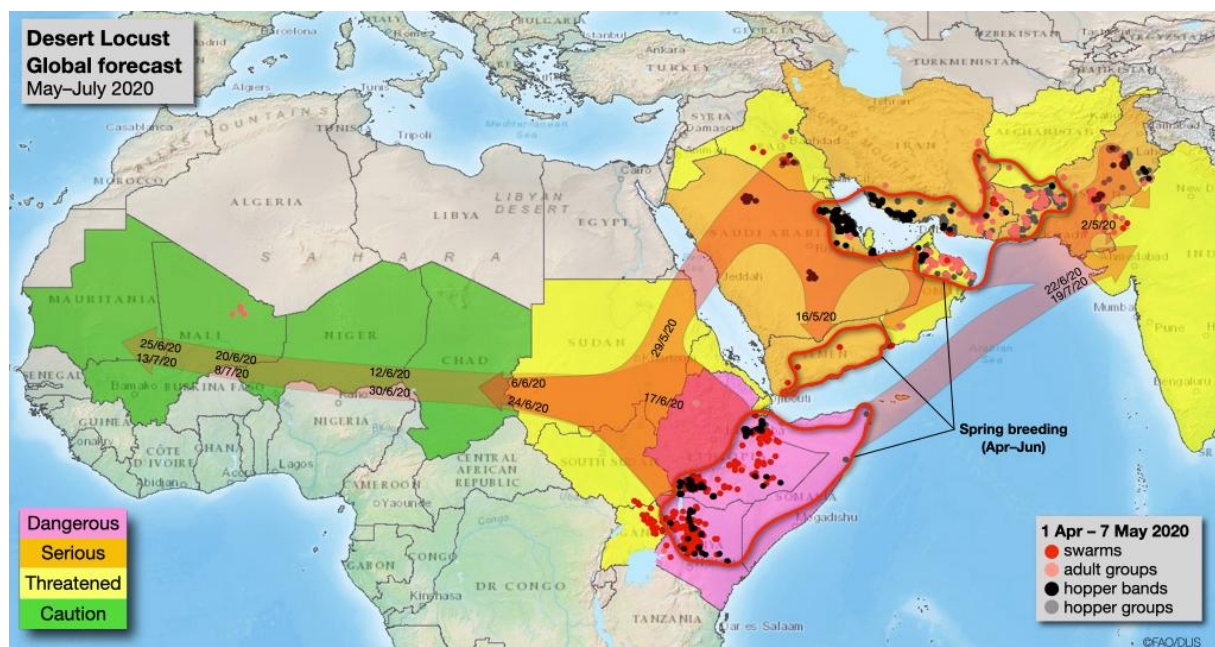
Envoi d'un communiqué de presse : <https://www.koldanews.com/2020/05/13/campagne-agricole-a-kolda-adc-ninnaba-revoit-ses-previsions-a-la-hausse-a1179067.html>

24. Dr Thibaud Martin, Cirad (informations invasion criquets – contexte Covid-19) – 27/05/2020

Je me permets de vous transférer une affiche réalisée par Armelle Brenot et questionnant l'arrivée prochaine des criquets en Afrique Centrale et de l'Ouest dans un contexte de pandémie. Cette affiche se base en particulier sur la carte (lien [ici](#)) produite par la FAO au cas où vous n'auriez pas déjà reçu cette information. Cette carte concerne la migration probable très prochainement des criquets pèlerins dans l'Afrique sub-saharienne.

La réduction des essaims par des traitements aériens étant déjà compromise en Afrique de l'Est et me semblant déjà fort compromise en Afrique de l'Ouest en raison de la situation sanitaire et sécuritaire dans la région, ne pourriez-vous pas profiter de vos réseaux d'agriculteurs déjà pour les prévenir (si ce n'est pas déjà fait) afin d'envisager ensemble des mesures de résilience face à cette menace ? En dehors de la récupération des criquets pour en faire de la farine animale (une goutte d'eau), serait-il possible pour les petits producteurs de ne pas semer que des céréales mais plutôt privilégier les cultures de tubercules qui étant en partie dans le sol pourraient bien mieux supporter les attaques des criquets ?

Compte tenu des circonstances politiques et sanitaires mondiales (Covid-19) et locales (guerre au Yémen), il a été impossible de prévenir la formation des essaims et la multiplication des criquets. La multiplication des criquets et leur migration devraient donc avoir une ampleur non négligeable d'autant que le contrôle dans la zone sahélienne sera rendu difficile par l'insécurité ambiante. D'après la FAO les migrations sont attendues fin juin début juillet en Afrique Centrale et de l'Ouest.



25. Oumy Seck, CEEDD (Sénégal) – 02/06/2020

1. QUELS SONT SELON VOUS LES MENACES IMMEDIATES DES MESURES DE CONFINEMENT SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE EN VILLE ET DANS LES VILLAGES ?

Le Sénégal est un pays fragilisé par son histoire et par des chocs exogènes qui lui ont imprimé sa structure actuelle et qui l'ont, par-dessus tout, rendu particulièrement vulnérable aux différentes crises qui peuvent secouer le continent ou la planète.

En effet, le Sénégal souffre d'une extraversion de son modèle de consommation agroalimentaire, qui pour le résumer en des termes clairs, se traduit comme suit ; **il ne consomme pas ce qu'il produit, et ne produit pas ce qu'il consomme**. Cette déconnexion entre la demande et l'offre de produits place le pays dans un inconfort et un stress perpétuel qui le livre à la volatilité d'un marché totalement instable.

Le Sénégal est un grand importateur de riz, l'essentiel de sa consommation provient du marché asiatique, plus précisément, des surplus de production qui n'est pas destinée à leur consommation. Si toutefois ces pays se retrouvent à baisser leur production car subissant eux-mêmes les effets d'une économie mondiale à l'arrêt et si la fluidité des échanges entre le Sénégal et ces zones n'est pas rétablie et ramenée à sa situation d'avant crise, l'inflation risque de gagner le pays et le Sénégal connaîtra de nouveau les émeutes de la faim de 2008. Dans les villes et les villages, la baisse de l'activité économique du fait des mesures de contingentement débouche aussi sur une baisse des revenus qui se prolonge en une baisse généralisée de la consommation. Les familles urbanisées de la classe moyenne évoluant dans des univers professionnels formalisés ne se trouvent pas particulièrement menacées. Leurs revenus sont maintenus et la problématique de la sécurité alimentaire ne se pose pas pour eux. Cette question concerne bien au contraire les petites bourses, les familles précaires d'un monde rural délaissé et déserté par une jeunesse à la quête d'un mieux-être dans les zones urbaines. Elle concerne aussi les familles fragiles des banlieues qui évoluent pour la plupart dans le secteur informel et qui sont étranglées par l'urgence du quotidien. Ces catégories socio-économiques sont frappées de plein fouet par les effets de la crise. Elles dépendent des activités et des revenus journaliers qu'elles génèrent, qui sont eux même liés à l'ouverture des marchés, aux déplacements d'une zone à une autre (*zone d'approvisionnement, de production ou de commercialisation*) et à la mobilité des hommes et des produits. Une perturbation de ce système fragile peut provoquer de graves problèmes et menacer la survie même de ces familles déjà fragilisée par une malnutrition non encore résolue. Les menaces immédiates des mesures liées à l'état d'urgence sanitaire sont de manière globale des chocs économiques qui, à terme, peuvent déboucher sur une crise alimentaire sans précédent.

2. QUELS NOUVEAUX OBSTACLES A LA PRODUCTION ET A LA COMMERCIALISATION DES DENREES ALIMENTAIRES SE POSENT ?

Dans le cas du CEEDD, les obstacles à la production se manifestent dans une main-d'œuvre qui se fait de plus en plus rare. La crise a provoqué au début dans l'association une hystérie quasi généralisée : certaines femmes ont cessé de fréquenter l'association et des stagiaires qui travaillaient dans nos jardins, faisant souvent office de main-d'œuvre supplémentaire ont aussi cessé de fréquenter nos jardins créant par là même, des tensions réelles qui jusqu'à aujourd'hui perturbent nos calendriers de production. La problématique de la commercialisation est aussi une autre paire de manches. En effet, dans nos boutiques, nous tournons en effectif réduit car comme annoncé plus haut, la moitié du personnel de nos boutiques a déserté les lieux. Toutefois, le succès de certains de nos produits reste encore constant surtout avec le ramadan qui correspond bien souvent à un pic de consommation.

3. CONNAISSEZ-VOUS DES EXPERIENCES D'ADAPTATION, D'INNOVATIONS DANS LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT DES POPULATIONS EN NOURRITURE PENDANT CETTE CRISE LIEE AU COVID-19 ?

Le CEEDD, dans cette perspective, a essayé de s'adapter au mieux aux effets de la crise en innovant dans plusieurs domaines. Disposant d'un effectif réduit, surtout dans les boutiques et les jardins, l'association a décidé d'augmenter malgré ces contraintes, sa production pour faire face à une demande qui risque d'augmenter en raison des baisses d'importation en fruits

et légumes. De plus, les mesures de contingentement qui limitent voire même bloquent la circulation entre les villes risquent de creuser encore plus la demande car les zones spécialisées dans ces productions ne pourront plus alimenter les autres villes. Cet état de fait combiné à d'autres variables a poussé le CEEDD au-delà de l'augmentation de sa production à varier sa production pour faire face à ces risques de pénurie. Cette situation est particulièrement éprouvante pour nos travailleurs mis à rude épreuve et qui souvent, croulent sous une charge de travail écrasante du fait des nombreux problèmes soulevés plus haut.

Le CEEDD a aussi mis en place un partenariat avec les structures spécialisées dans la production de céréales. En effet, pour mieux promouvoir le consommateur local, il faut mettre en place des structures complémentaires qui permettront aux consommateurs de bénéficier d'une offre complète de produits qui regroupent les différents éléments qui structurent leur consommation. Le client une fois entré dans nos boutiques, pourra effectuer 80% des achats dont une famille standard a besoin pour composer ses trois repas quotidiens. Ce partenariat est un des plus bénéfiques car c'est un pas vers la concrétisation d'une vraie philosophie du consommateur local et d'un vrai circuit court de distribution.

Par ailleurs, l'association s'est spécialisée dans le commerce de détail pour plusieurs raisons liées entre autres aux catégories de personnes qui fréquentent nos structures. En d'autres termes, le CEEDD s'est donné pour tâche d'offrir aux petites bourses des opportunités de consommation sur des produits qui leur étaient inaccessibles auparavant. La vente en gros de certains produits dit de luxe élimine de facto les personnes vulnérables qui se rabattent sur des produits de qualité médiocre s'exposant à cet effet, à plusieurs maladies. L'association vend aujourd'hui en petite portion des poissons de très grande qualité et des poulets accessibles à toutes les bourses. Cette stratégie résulte d'une volonté globale de créer un modèle de consommation inclusif avec un ancrage local et territorial renforcé.

4. QUELLES PLACES OCCUPENT ET QUELS ROLES JOUENT LES SUPERMARCHES, LES MARCHES URBAINS ET RURAUX, LES CIRCUITS COURTS, ETC. ?

La place des marchés est très complexe au regard des aléas du contexte actuel. L'essentiel de la population font leurs courses dans ces marchés. Seulement, le ralentissement de l'économie, combiné aux heures de fermeture abaissées à 16 h, risque de menacer la santé financière des acteurs économiques qui y évoluent. De plus, leur concurrent le plus direct, le bien nommé AUCHAN reste ouvert jusqu'à 21 h, ce qui pose déjà les bases d'une concurrence déloyale. Cette structure s'est placée dans toutes les niches de rentabilité autrefois réservées aux petits vendeurs du marché. La plupart des produits qu'elle commercialise ne proviennent pas de nos acteurs locaux. Bien au contraire, elle tire l'essentiel de ses produits hors du continent renforçant davantage les fermiers de l'Union Européenne que ceux du continent africain. L'État en ces temps de crise devait profiter de cette situation pour réguler ce secteur qui peut à bien des égards accélérer les effets déjà néfastes de la crise. Par des actions ponctuelles, il peut éviter le massacre des petits producteurs par les nouveaux géants de la grande distribution, ramener, même si l'expression est forte, ce peuple de complexés vers les producteurs locaux adeptes de l'agriculture biologique et les hisser au même niveau d'exigence et de performance que la grande distribution.

En résumé, l'État doit aussi encourager la consommation locale et la mise en place de circuits courts de distribution pour non seulement créer les conditions d'émergence d'un îlot de petits producteurs performants, qui par l'entreprenariat, réduiront le chômage, la pauvreté et la malnutrition, mais aussi pour renforcer une agriculture biologique qui reconnecte la terre et les besoins des hommes qui y vivent.

26. Khady Ndoye, Cicodev (Sénégal) – 03/06/2020

La crise sanitaire liée à la COVID 19 que connaît le monde depuis le mois de Décembre 2019 ne laisse personne indifférent. Ses impacts dépassent de loin le cadre strictement sanitaire, ils touchent tous les secteurs de la vie socio-économique en particulier les systèmes alimentaires à différentes échelles : locale, nationale, régionale et mondiale. Indubitablement, la COVID 19 menace à la fois les voies et les moyens d'existence des populations. Si cette menace concerne l'humanité dans sa globalité, elle est encore plus marquée en Afrique où plus de 2/3 de la population sont en situation de précarité alimentaire. Ces personnes vulnérables sont malheureusement celles qui sont les plus exposées face à la pénurie de denrées alimentaires.

La situation est préoccupante, elle l'est d'autant plus qu'elle perturbe fortement à la fois l'offre et la demande en produits alimentaires. CICODEV Afrique a mené une enquête au mois de Mai 2020 à travers ses 16 points focaux répartis dans les 14 régions du Sénégal pour recueillir l'avis et le ressenti des populations sur l'impact que la crise a sur leur quotidien et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Au Sénégal, la vie économique de certaines régions est marquée par les échanges économiques au sein des marchés. Qu'ils soient quotidiens, hebdomadaires (louma) ou supermarchés, ces lieux où les consommateurs s'approvisionnent en produits de toutes sortes : denrées alimentaires agricoles, maraîchers, aliments de bétail, produits phytosanitaires, volaille, produits cosmétiques, habillement, sont de véritables zones de brassage économique et culturelle. Par exemple à Diourbel, région située au Centre du Sénégal, on y compte près de 32 marchés dont 15 sont des marchés hebdomadaires (louma). Y sont vendus, essentiellement des produits alimentaires tels que le mil, niébé, arachide, riz, légumes issus des activités agricoles et maraîchers de la région garantissant ainsi, en plus de la disponibilité des denrées alimentaires, la création de centaines d'emplois.

Les communes comme Kédougou et Kolda comptent respectivement près de 11 marchés répartis dans 10 quartiers avec une population de près de 156 351 habitants, et 3 marchés hebdomadaires avec une population de 78 000 habitants. Les loumas de Kolda polarisent plus de 60 villages environnants où des légumes, céréales, poisson, viande, riz, huile de palme, lait, arachide y sont vendus en provenance de ces villages, du Nord du Sénégal et des pays limitrophes avec plus de 600 tonnes de riz, plus de 300 tonnes de céréales et plus de 800 tonnes de légumes vendus par mois, d'où leur poids économique au sein de ces régions.

Pour rappel, c'est dans la région de Kolda que l'on retrouve le plus grand marché hebdomadaire de l'Afrique de l'Ouest : le « Louma de Diaobé » qui se tient chaque mercredi avec un chiffre d'affaire de 700 000 000 fcfa. Les producteurs, éleveurs et commerçants de la sous-région y échangent divers produits (poisson sèches, huile de palme, pâte d'arachide, fruits, légumes, arachide, riz, produits naturels).

À l'évidence, la fermeture des marchés hebdomadaires dans les différentes régions du pays à la suite des mesures de confinement a eu des impacts non négligeables dans l'approvisionnement en denrées alimentaires des populations, une flambée des prix qui sont passés du simple au double¹ (source enquête CICODEV), une rareté des produits agricoles, animales et végétales, l'inaccessibilité des produits de qualité couplée à des problèmes de stockage. À cela, il faut ajouter que les populations sont obligées d'effectuer de longues distances pour s'approvisionner avec des risques de non-disponibilité des produits. Ces problèmes, faut-il encore le rappeler concernent la quasi-totalité des régions du pays, de Kébémér à Matam, en passant par Tambacounda.

1. QUELS SONT SELON VOUS LES MENACES IMMEDIATES DES MESURES DE CONFINEMENT SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE EN VILLE ET DANS LES VILLAGES ?

Au Sénégal, l'état d'urgence décrété depuis le lundi 23 Mars a été suivi de plusieurs mesures dont le couvre-feu à partir de 20 h jusqu'à 6 h du matin dorénavant de 21 h à 5 h, une fermeture totale ou partielle des marchés, une fermeture des frontières et des échanges commerciaux interrégionaux. Lorsqu'on sait que la majorité des marchés de la région de Dakar sont alimentés en grande partie par des exploitations familiales situées dans les zones péri-urbaines telles que les Niayes. Ces mesures ne sont pas sans conséquence et pourraient restreindre l'accès des populations à des ressources alimentaires suffisantes, diverses et nutritives. La limitation des déplacements empêche l'acheminement des produits agricoles et donc leur commercialisation dans les marchés. Il en résulte une rareté des produits frais et surtout pour les producteurs une perte de leur production.

Par ailleurs, le couvre-feu a eu des conséquences dramatiques dans la région de Matam où, des familles démunies pourraient dormir sans manger, conséquence de la fermeture de tous les lieux de commerces y compris les boutiques de quartier. En effet avec le travail dans les chantiers en tant que maçon ou main d'œuvre, certains habitants terminent leur journée de travail tard vers 19h et sont confrontés à des difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires avec la fermeture des restaurants et des boutiques. Un problème d'accessibilité et de disponibilité des denrées a été noté dans l'ensemble des régions du Sénégal avec l'arrêt des transports qui crée une augmentation des prix pour certains produits et une rupture de stock pour d'autres. Avec ces circonstances, les populations ont des difficultés à assurer leur sécurité alimentaire car certains produits ne sont plus à leur portée.

2. QUELS NOUVEAUX OBSTACLES A LA PRODUCTION ET A LA COMMERCIALISATION DES DENREES ALIMENTAIRES SE POSENT ?

Concernant la production, les obstacles rencontrés sont essentiellement liés au manque de transport et à la conservation des produits périssables, une situation difficile pour les producteurs du fait de l'absence de centre de stockage dans certaines régions. À Diourbel, certains producteurs ont mentionné des difficultés liées à la disponibilité des intrants à cette période pour le démarrage des travaux champêtres avec une main d'œuvre généralement confinée dans d'autres villes et régions. Cette indisponibilité des intrants est aussi mentionnée par les producteurs des régions de Ziguinchor, Thiès, Kolda, Kédougou, et Kaolack. D'autres avaient fait des productions en masse pour les vendre en prévision des cérémonies religieuses, mais avec la COVID 19, les regroupements d'individus ont été interdits et par conséquent, donc la surproduction est restée entre leurs mains. Toujours dans la région de Diourbel, les maraichers traversent d'énormes difficultés à cause de l'investissement cher qu'ils injectent dans leur activité (50g de semences de choux coute 15.000 fcfa avec des productions non vendues et une baisse du chiffre d'affaire qui est passé de 70.000 fcfa à même pas de 15.000 fcfa pour certains produits comme la planche de salade, ce qui rend difficile voire impossible le paiement de la main d'œuvre.

Les producteurs de poulet de chair de Fatick sont aussi impactés par cette crise car ils sont confrontés à une mévente de leurs produits avec la fermeture des restaurants, auberges et hôtels et une diminution du pouvoir d'achat des consommateurs. Avec une production de 350 poulets hors COVID 19, un des producteurs de Fatick a dû réduire sa production à 125 poulets avec des difficultés à écouler la moitié. Avant la fête de Korité, il a pu vendre 51 poulets, avec l'arrêt des activités de ses principaux clients (restaurants...), il s'est retrouvé avec une mévente de 69 poulets et 5 mortalités. Cependant la fête de Korité lui a permis d'écouler ses 69 poulets qui étaient jusque-là en mévente.

Des difficultés liées à l'accès au crédit dans les banques et leur faible implication dans la préparation de la campagne agricole ont été notées chez les producteurs de Kédougou occasionnant ainsi des inquiétudes de leur part. Nous notons aussi qu'avec l'arrêt des transports, certains producteurs ne peuvent plus accéder à leur champ au risque de perdre

leur production s'ils ne les écoulent pas avant l'hivernage, une situation observée dans la région de Ziguinchor.

Quant aux restauratrices de rue qui vendaient des repas dans les marchés hebdomadaires, elles font face à des ruptures de stock de certains légumes du fait de l'arrêt des transports et des camions qui approvisionnaient régulièrement ces marchés. À Diokoul certaines se sont même reconverties en vendeuse de café et de beignets. Les horaires de travail de ces femmes se sont réduits avec une diminution du nombre de repas servis et de la clientèle du personnel. Parallèlement, les charges sociales augmentent causant ainsi des déséquilibres au sein des ménages.

Certaines restauratrices de la région de Kaolack sont obligées de préparer et de vendre les repas plus tôt que d'habitude du fait du couvre-feu avec une rareté des clients impactant ainsi leur recette financière. Pire, avec l'augmentation des cas de COVID 19, les populations commencent à se méfier des produits en provenance des restauratrices de rues pour des questions de sécurité sanitaire. Une situation observée à Tambacounda avec les restauratrices qui disposent et imposent les gestes barrières à tous les clients pour les rassurer face à cette méfiance. Beaucoup de restauratrices qui avaient coté des prêts de microfinance se retrouvent face à des difficultés pour rembourser les banques.

À Saint Louis, avec les mesures de restriction préfectorales, les vendeuses de poisson partent au niveau du quai de pêche à sept heures du matin alors qu'avant la crise de la COVID 19 elles y étaient à six heures du matin pour pouvoir acheter et revendre la marchandise en temps réel. Aujourd'hui, ces femmes ont des difficultés à revendre leurs produits bien que la disponibilité du poisson soit permanente. Il faut aussi faire cas de la détérioration du poisson faute de moyen de conservation dans les zones à forte potentiel halieutique à l'image de Saint Louis entre autres.

3. CONNAISSEZ-VOUS DES EXPERIENCES D'ADAPTATION, D'INNOVATIONS DANS LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT DES POPULATIONS EN NOURRITURE PENDANT CETTE CRISE LIEE AU COVID-19 ?

L'une des expériences qui pourraient être encouragée en pareille situation est la livraison à domicile. Les producteurs pourront continuer à produire et recevoir les commandes des populations qui se feront livrer sans nécessairement se déplacer. Ce système de circuit court est en plein essor dans certaines régions du Sénégal du fait de l'accessibilité à internet, la facilité des opérations et la sécurité des transactions. À Kédougou certains consommateurs passent leur commande de produits alimentaires par téléphone, paient en ligne et se font livrés à domicile. Tandis que d'autres achètent en grande quantité pour pouvoir stocker quelques produits non périssables (riz, sucre, lait, dattes, œufs...) et se constituer des réserves. Ceux qui sont plus démunis achètent plutôt au jour le jour. Dans la région de Fatick, les consommateurs sont obligés d'acheter des denrées de première nécessité à partir de Vendredi pour le week-end du fait de la fermeture des marchés le samedi et la réduction des horaires le dimanche.

Une autre solution plus plausible pour les Etats est de maintenir la fluidité des chaînes alimentaires en rendant plus souple les mesures qui restreindraient le commerce et la mobilité des produits tout en explorant la possibilité d'utiliser un système de banque alimentaire qui prévoirait la livraison des denrées de la part du gouvernement et des dons venant des personnes privées dans les régions et zones les plus reculées.

Au Sénégal, le gouvernement à travers le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rurale a instruit la Direction de l'Horticulture de réaliser un inventaire des stocks en souffrance (invendus) de produits horticoles (oignon, pomme de terre, carotte, chou) dans les centres de groupage et plateforme de commercialisation du pays. C'est à la suite de cela que le Chef

de l'Etat a instruit la délégation générale à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER) à accompagner les acteurs dans la commercialisation des invendus avec une ligne de crédit de 2 milliards de Fcfa.

« Sachant qu'une partie de ces stocks sera injectée dans l'aide alimentaire à destination des populations les plus vulnérables, le fait de décongestionner le marché en absorbant les stocks en souffrance permettra de relancer la commercialisation et la distribution au niveau national avec l'assouplissement des mesures du chef de l'Etat avec l'ouverture des marchés et la facilitation de la mobilité des opérateurs » selon Docteur Macoumba Diouf Directeur de l'Horticulture.

Au demeurant, face aux menaces de la COVID 19, des pays comme le Nigeria ont mis en place plusieurs stratégies pour répondre aux besoins des populations en approvisionnement de nourriture. Ainsi, le gouvernement nigérian s'est dit prêt à livrer jusqu'à 70 000 tonnes² de céréales de sa réserve afin d'atténuer les effets de la pénurie alimentaire et d'autres défis posés par la COVID-19. Les produits alimentaires proviennent essentiellement, de six complexes de silo à travers le pays.

En Côte d'Ivoire, l'association Afruibana née du regroupement de plusieurs associations de producteurs et exportateurs de fruits de Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Ghana s'est mobilisée afin de mettre en œuvre l'ensemble des consignes sanitaires délivrées par les gouvernements des pays producteurs dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19. Leur priorité étant d'assurer un approvisionnement continu de bananes de qualité vers les centres de distribution et garantir la sécurité sanitaire des travailleurs.

4. QUELLES PLACES OCCUPENT ET QUELS ROLES JOUENT LES SUPERMARCHES, LES MARCHES URBAINS ET RURAUX, LES CIRCUITS COURTS, ETC. ?

La grande distribution n'est pas présente sur toute l'étendue du territoire sénégalais même si dans les grandes villes elles se développent de façon rapide. Les marchés urbains et ruraux sont ceux qui encaissent le coup économique de la COVID 19 à cause de la réduction drastique de leurs activités. Du reste, la plupart des consommateurs ne trouvent pas d'inconvénients à se rendre dans la grande distribution pour s'approvisionner en produits alimentaires. S'ils y trouvent leur compte/besoins, ce sera au bénéfice de ces supermarchés qui pourront alors réaliser des chiffres d'affaires plus importants. À Dakar, une grande affluence est observée dans les supermarchés avec les commandes en ligne de plus en plus importantes.

Ceci se justifie car coïncidant avec la période de ramadan où les achats de denrées alimentaires augmentent. A l'intérieur du pays, les consommateurs sont plus présents dans les alimentations générales, boulangeries, boutiques, épicerie et kiosques où les produits dont ils ont besoin sont disponibles. Concernant les circuits courts, une réorganisation des producteurs a été notée dans la région de Fatick. Ils viennent au marché le vendredi et les populations en profitent pour s'approvisionner en denrées alimentaires pour la semaine comme ils le faisaient avec les producteurs des loumas.

En conclusion, il semble évident que la crise de la COVID 19 a eu et continue d'avoir des impacts forts négatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Jamais la vulnérabilité alimentaire n'a été aussi grande dans le pays. Mais, cette crise aura aussi permis de voir et de mesurer les capacités de mobilisation, d'organisation et d'adaptation de différentes catégories d'acteurs. Cette adaptation ne doit pas et ne se fera pas dans la dispersion des efforts et des initiatives. Il faut une certaine solidarité, une mutualisation des idées et des approches novatrices, des politiques plus sensibles aux réalités locales qui placent l'être humain au centre de tout développement. Sans doute, beaucoup de gains sociaux engrangés ces dernières années vont être anéantis à cause de la pandémie, tout comme beaucoup de

certitudes vont être ou sont déjà remises en cause. Sur le court terme, deux chantiers se présentent devant le Sénégal : investir dans la santé et la prise en charge de la maladie pour éviter que notre système de santé ne se retrouve complètement à terre ; adopter une loi de finances rectificative pour réorienter une grosse partie des ressources de ce pays dans l'agriculture surtout dans un environnement de changement climatique. Nos ressources doivent nous servir à privilégier la recherche de l'autosuffisance alimentaire et à terme aller vers la souveraineté alimentaire dans toutes spéculations où cela est possible. La pandémie menace les marchés d'exportation, le secteur des services comme le tourisme ou les transferts de fonds des sénégalais vivant à l'étranger et qui sont si cruciaux pour beaucoup de ménages et pour notre économie. Il y a certainement des opportunités pour nous de construire des économies plus résilientes dans cette crise.

27. Djibril Baldé, Aajac/Colufifa (Sénégal) – 04/06/2020

Merci pour le rapport d'enquête sur l'impacte du COVOD 19 dans les 14 régions du Sénégal. ce document constitue une référence dans le cadre de demande de financement. Franche collaboration.

28. Famara Diedhiou, Afsa Afrique (Sénégal) – 07/06/2020

Merci Cicodev, j'ai lu le papier très intéressant, félicitations à l'équipe !